

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 60 (2002)

Heft: 3: Service public : vers de nouvelle régulation

Nachwort: Conclusion

Autor: Babey, Nicolas

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCLUSION

Nicolas BABEY
HEG de Neuchâtel, Suisse
nbabey@mydixax.ch

En matière de gouvernance publique, il est banal de dire que nous vivons depuis plus de dix ans une période de transition. Si dans la dernière décennie, les débats sur la « bonne gouvernance » se cristallisaient encore autour de deux pôles politiques bien distincts – libertarisme (« pensée unique ») versus égalitarisme (« Etat providence ») – les contributions rassemblées ici dénotent pour la plupart une évolution dans la manière d’appréhender les multiples problématiques que cette évolution génère.

On ne parle bien de types d’Etat ou de formes de gouvernance publique qu’en saisissant à la fois les modalités de gestion des objets qui caractérisent ces différentes formes de gouvernance et les principes éthiques qui fondent et autorisent ces mêmes modalités. Si les débats de la dernière décennie ont fini par redécouvrir – presque avec étonnement – la notion de bien commun, les contributions de ce cahier enrichissent ces mêmes débats en appréhendant « par le bas » des « objets concrets » tels que la loi sur l’électricité, la formation, la sécurité sociale, etc. L’évocation de ces infrastructures de base et les questions que leur gestion pose font systématiquement retour sur leur justification éthique. Matthias Finger a bien raison de souligner que la notion de service public est devenue confuse puisque sa justification éthique aurait aujourd’hui tendance à se dérober !

Confuse ? Peut-être pas tant que ça... A y regarder de plus près et au-delà des appartenances scientifiques, politiques et professionnelles diverses des auteurs de ce cahier, il semble bien qu’une forme de consensus s’esquisse autour de certains principes nouveaux. Le débat ne se focalise plus autour de la régulation versus dérégulation. Comme le soulignent avec pertinence Frédéric Varone et Isabelle de Lovinfosse, c’est plutôt sur les conditions de re-régulation publique que le débat se déplace.

Les notions de subsidiarité, de partenariat public-privé, « d’Etat accompagnateur » ou « incitateur », de décentralisation des responsabilités, de structures de type bottom-up et même de gestion par objectif semblent être largement admises. Une convention ou Cité nouvelle, qui devrait intéresser David Giauque, est peut-être en train de se dessiner. C’est bien sur l’équipement ou la régulation de cette nouvelle convention qu’il faut aujourd’hui comprendre les enjeux publics évoqués dans ce cahier. Ainsi, rares sont ceux qui, en Suisse,

contestent la nécessité d'une loi sur le marché de l'électricité ; ce n'est pas tant sur son existence mais plutôt sur son contenu que se développent des conflits politiques.

Osons un soupçon d'optimisme : la notion de service public est certes devenue floue mais sa lecture difficile est certainement liée à sa fragile justification éthique. Si le pessimiste décèle d'abord des signes d'instabilité voire d'anarchie dans l'évolution de la notion de service public, nous percevons plutôt un processus de « mise en ordre » touchant à la fois aux conditions matérielles de re-développement desdits services ainsi qu'à leur appui normatif et éthique. Autrement dit, si les modèles de gestion administrative ne manquent pas, ils doivent aujourd'hui convaincre le plus grand nombre d'une légitimité qui ne saurait se contenter du seul critère d'efficacité.